



COMMUNAUTÉ CANTONALE
DE CELLES-SUR-BELLE

Cellois infos

Le journal de la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle

www.cc-celles-sur-belle.fr

Jun 2014 / n°21

Le mot du Président



NOUVELLES DYNAMIQUES APRÈS LES ÉLECTIONS

Non sans avoir préalablement sollicité quelques collègues maires pour me succéder, j'ai été conduit à accepter de proposer ma candidature pour prolonger mon mandat de Président avec les objectifs suivants :

- une solidarité de proximité par une véritable mutualisation des ressources humaines et matérielles entre les communes et la communauté de communes, avec le souci de notre contribution à l'effort national de maîtrise des finances publiques.
- la concrétisation des projets préparés, particulièrement dans le domaine enfance jeunesse (accueil de loisirs, point jeunes par exemple) mais aussi avec la résidence de jeunes à Celles-sur-Belle et les zones d'activités de la Croix Ganne, à Fressines et des Jastreux, à Mougou et Thorigné.
- une intégration réussie en 2015 dans une des communautés de communes qui nous entourent, tout en prenant en compte l'intérêt des citoyens-contribuables du cellois.

Lors de l'installation de la nouvelle équipe communautaire, après des élections qui se sont déroulées dans la plus grande sérénité, j'ai proposé une implication plus forte des six Vice-Présidents dont trois d'entre eux sont issus de la commune de Celles-sur-Belle (voir répartition ci-après).

La feuille de route de notre intercommunalité locale résulte bien entendu du débat d'orientations budgétaires que l'équipe précédente avait tenu le 3 mars dernier.

De plus, je reste persuadé que le contexte particulier des marges de manœuvre resserrées et du renouvellement électoral peut être mis à profit pour améliorer la solidarité entre les communes et la communauté tout en tenant compte des charges évolutives déjà transférées (piscine, office de tourisme, enfance jeunesse...).

SITE DU LAMBON : UN ESPACE NATURE TOUJOURS TRÈS ATTRACTIF

La base régionale de loisirs du Lambon et le village vacances continuent de se développer avec la troisième tranche de travaux de remplacement de jeux (pour les 6-8 ans), des travaux d'isolation et de chauffage dans le restaurant et de la réhabilitation de quelques gîtes en hébergement collectif.

Une partie de la compétence voirie des communes de Beaussais-Vitré et de Prailles vient d'être transférée à la communauté. C'est la raison pour laquelle, nous avons réalisé des travaux de réfection de la route d'accès au site du Lambon.

Par ailleurs, la communauté cantonale de Celles-sur-Belle poursuit sa politique de soutien aux manifestations accueillies sur le site.

Après les quelques 700 participants de la randonnée des Cyclos Cellois du 13 avril dernier, nous aurons le plaisir d'accueillir successivement l'un des temps forts du «Mois du sport pour tous» organisé par le Conseil Général ce dimanche 29 juin et les 24 heures VTT les 5 et 6 juillet prochains. Au total, plusieurs milliers de participants sont attendus notamment lors de ces deux manifestations sportives et festives, dont vous trouverez quelques informations dans ce numéro 21 de notre journal intercommunal.

Bonne lecture à tous

Francis Proust

Sommaire

- 2 → Le Bureau Communautaire
- 3 → Les finances
- 4-5 → Dossier : Base de loisirs du Lambon
- 6 → Les brèves

Nouvelle équipe

Suite aux dernières élections municipales, les délégués communautaires des différentes communes du canton se sont réunis le 2 juin dernier afin d'élire le nouveau Bureau Communautaire.

Le **Bureau Communautaire** se compose d'élus du Conseil Communautaire désignés sur proposition du Président, ainsi que du Président lui-même. Il se réunit régulièrement, une fois par mois en moyenne.

Le bureau a pour missions principales de **préparer le Conseil Communautaire et d'examiner les propositions des différentes commissions** avant de les soumettre au Conseil Communautaire.

Les commissions, animées par les Vice-Présidents, **proposent et préparent les projets** pour le Bureau et le

Conseil Communautaire. Elles sont composées d'élus communautaires et de techniciens référents.

Au sein de la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle **il y a 7 commissions** (6 commissions thématiques + une commission obligatoire, la CAO (Commission d'Appels d'Offres) :

- Commission base de loisirs du Lambon
- Commission communication
- Commission développement économique
- Commission environnement
- Commission projets structurants
- réforme territoriale - mutualisation - finances
- Commission vie sociale
- Commission d'appels d'offres (passage obligatoire dans le cas de marchés formalisés)

Trombinoscope bureau



Francis Proust
Président
Maire de Thorigné



Sylvie Cousin
Vice-Présidente
En charge de la vie sociale
Maire déléguée
de Verrines-sous-Celles



François Gomes
Vice-Président
En charge de l'environnement
Maire d'Aigonnay



Valérie Couché
Membre
Maire déléguée de Montigné



Philippe Boinier
Membre
Maire de Mougou



Patricia Rouxel
Membre
Maire de Sainte Blandine



Jean-Marie Roy
Vice-Président
En charge des projets structurants, de la réforme territoriale, de la mutualisation et des finances
Maire de Celles-sur-Belle



Christian Nivau
Vice-Président
En charge du développement économique
Maire de Fressines



Sylvie Brunet
Vice-Présidente
En charge de la base de Loisirs du Lambon
Déléguée communautaire de Celles-sur-Belle



Francis Compère
Vice-Président
En charge de la communication
Délégué communautaire de Mougou



Jean-Louis Fouche
Membre
Maire de Saint-Médard



Claude Juchault
Membre
Maire de Prailles

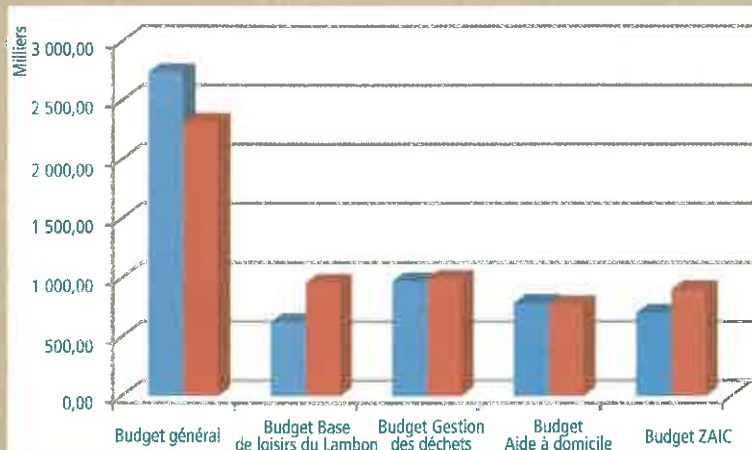


Pierre Mousset
Membre
Maire de Beaussais-Vitré

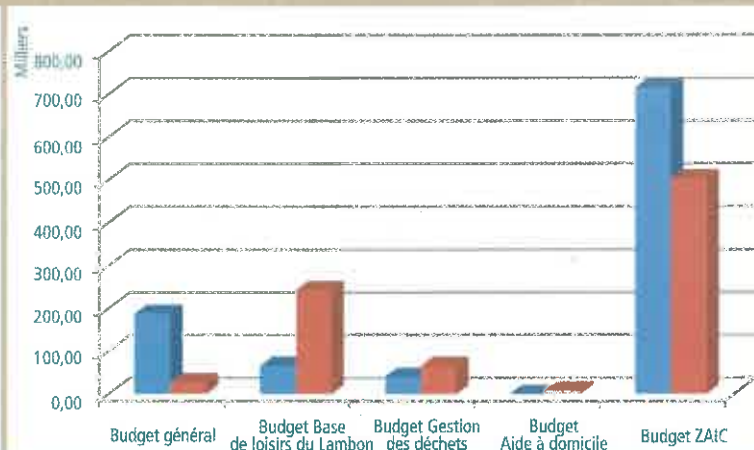
COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Dans sa séance du 28 avril 2014, le Conseil Communautaire a validé les réalisations budgétaires 2013 en parfaite conformité avec les comptes de gestion du receveur.

COMPTE DE RÉSULTAT 2013 FONCTIONNEMENT



COMPTE DE RÉSULTAT 2013 INVESTISSEMENT

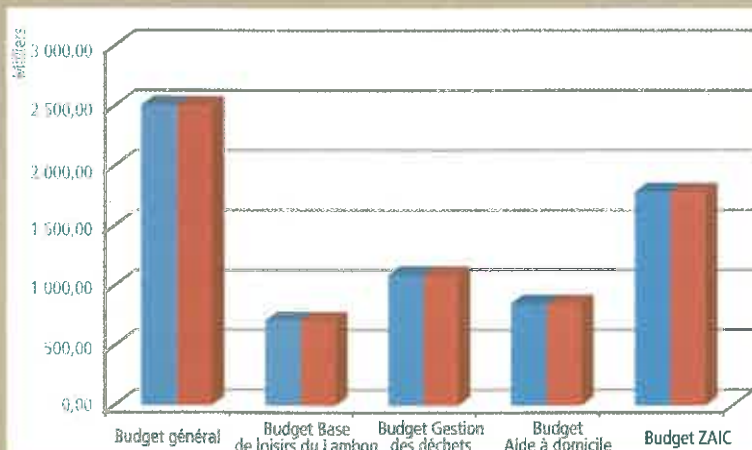


■ Dépenses ■ Recettes

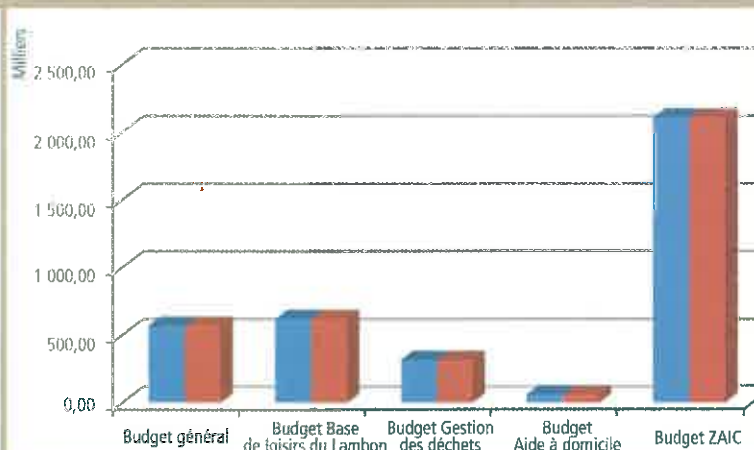
BUDGETS PRÉVISIONNELS 2014

Les cinq budgets communautaires ont été adoptés comme suit :

BUDGET 2014 FONCTIONNEMENT



BUDGET 2014 INVESTISSEMENT



■ Dépenses ■ Recettes



ZOOM

→ LE VILLAGE VACANCES DU LAMBON ET LA BASE DE LOISIRS

L'équipe du Village Vacances et de la Base de Loisirs du Lambon vous propose diverses prestations tout au long de l'année.

L'HÉBERGEMENT :

Une réunion de famille et pas la place d'accueillir tout le monde ?

Nous vous proposons 40 gîtes de 50 m² récemment labellisés « Clévacances » pouvant accueillir 5 personnes tout au long de l'année mais aussi 7 mobil-homes pour 5 personnes ouverts du mois de mars à fin octobre, ainsi que des emplacements nus pour le camping.

Pensez également à la location de nos salles pour vos événements : anniversaires, retrouvailles, réunions... Pour toute réservation, contacter Julie au 05 49 32 85 11 ou par courriel : lambon.vacances@wanadoo.fr.



LES ACTIVITÉS :

Le Lambon, c'est aussi différentes activités sportives de plein air accessibles au public tous les jours en juillet et août :

- Parcours dans les arbres - accrobranches
- Location de canoë et kayak
- Location de pédalo
- Location de VTT
- Baignade
- Escalade (uniquement sur réservation)
- Tir à l'arc (uniquement sur réservation)

NOUVEAUTÉ : Cet été, venez découvrir notre nouvelle activité « stand up paddle » (planche à rame). Location possible tous les jours en juillet-août.



L'ÉQUIPE :

De gauche à droite : Amaury DOLBEAU, agent des services techniques assurant une permanence soirs et weekends sur le site, Frédéric LEGEREAU, éducateur sportif, Quentin GILBERT, animateur sportif stagiaire et Julie FORGET, chargée de l'accueil et de la promotion du village vacances.

Absents de la photo : Christian JEANPIERRE, responsable des services techniques, Marie-Ange CHARTIER et Ghislaine CHAVOUET, agents d'entretien au village vacances.

EN PLUS

→ LE SITE INTERNET DU LAMBON FAIT PEAU NEUVE

www.lelambon.com est désormais disponible sur les smartphones et tablettes.

Pour suivre toutes nos actualités et nos bons plans, rejoignez-nous sur la page Facebook « Le Lambon ».

→ CARTE AMBASSADEUR :

Peut-être avez-vous déjà entendu parler (ou êtes-vous déjà titulaire) de la Carte Ambassadeur lancée par l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres ?

Ce dispositif permet aux habitants du département de bénéficier de réductions sur des activités lorsqu'ils font découvrir leur territoire à leurs amis ou à leur famille venant d'autres régions.

A la base de loisirs du Lambon, venez accompagné d'une personne extérieure au département et bénéficiez par exemple de la gratuité sur le parcours dans les arbres, le kayak ou le pédalo (pour l'achat d'une entrée plein tarif).

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

→ LE « MOIS DU SPORT POUR TOUS »

LE 29 JUIN 2014

Pour sa 6^{ème} édition du « Mois du sport pour tous », le Conseil Général organise quatre temps forts sportifs, dont le dernier se déroulera le **dimanche 29 juin** au lac du Lambon. Comme chaque année, cette opération propose de faire découvrir gratuitement une multitude d'activités sportives au plus grand nombre.

Cette année, de nouvelles activités ouvertes à tous sont à découvrir comme le bicross ou le karaté et cela toujours gratuitement.

Alors, préparez vos baskets, on vous attend !

Renseignements et programme sur www.sportpourtous79.com



→ LA « 4^{ème} ÉDITION DES 24H VTT »

LES 5 ET 6 JUILLET 2014

Face au succès des années précédentes, la 4^{ème} édition des 24 heures VTT (organisée par Aigonnay Raid Passion 79) attend cette année encore plus de participants. La course débutera le **samedi 5 juillet à 13 heures** au lac du Lambon et se déroulera en individuel ou en équipe.

Autour de cette manifestation, de nombreuses activités en extérieur telles que concerts, spectacles, expositions culturelles et artistiques, animations ainsi que la retransmission sur grand écran du match de 1/4 de finale de la coupe du Monde de football seront mises en place gratuitement pour les participants et le public.

Renseignements sur www.arp79.com





→ DÉPART EN RETRAITE

Après 22 ans passés au service d'aide à domicile de la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle, Mme Colette GRESSIER, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} avril dernier. Appréciée de tous pour sa bonne humeur, son professionnalisme et sa disponibilité, nous lui souhaitons une excellente retraite.

→ TRANSPORT SCOLAIRE

COLLÈGE FRANÇOIS ALBERT - INSCRIPTIONS 2014-2015



L'inscription au transport scolaire peut se faire de plusieurs manières :

- sur le site du Conseil Général www.deux-sevres.com, directement en ligne ou en téléchargeant le formulaire d'inscription
- en retirant le formulaire d'inscription directement au collège ou à la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle (renseignements auprès de Nathalie FAIDY-DOLBEAU au n° 05 49 79 90 41).

→ SECTEUR ENFANCE JEUNESSE - ÉTÉ 2014

La structure d'animation Vit'Anim, ouverte pendant les mois de juillet et août, propose des activités variées aux enfants de 3 mois à 18 ans (ludothèque, Relais Petite Enfance, sorties, soirées à thèmes...).



NOUVEAUTÉ : Cet été, le Point Jeune déménage et s'installe dans les locaux de l'ancienne gare de Celles-sur-Belle, à côté du collège. Il restera ouvert durant tout le mois de juillet et la 1^{ère} quinzaine d'août.

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement Belle et Lambon sera ouvert durant 8 semaines, du 7 juillet au 29 août sur Mougou et du 7 juillet au 1^{er} août sur Celles-sur-Belle.

La Structure Multi-Accueil, Les Enfants d'Abord (crèche intercommunale, proposant un accueil ponctuel et d'urgence) sera ouverte tout l'été (sauf fermeture du 4 au 15 août).

→ HORAIRES PISCINE CELLES-SUR-BELLE

Du 26 mai au 4 juillet, la piscine est ouverte les mercredis et samedis de 15h à 19h. Du 5 juillet au 31 août, elle sera ouverte comme suit :

Jour	Matin	Après-midi	TARIFS (en euros) :			
			Catégories d'usagers		Nombre d'entrées achetées	
Lundi	-	15h - 19h		1	10	20
Mardi	-	15h - 19h		1	10	20
Mercredi	10h30 - 12h15	15h - 19h	Enfants de 3 à 17 ans	1,90	16,05	26,45
Jeudi	-	15h - 19h	3 enfants et plus	1,40	11,20	18,50
Vendredi	Fermeture		Adultes	3,15	26,80	44,10
Samedi	10h30 - 12h15	15h - 19h	Retraités et couples	2,50	21,40	35,30
Dimanche	-	15h - 19h	18-25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés	2,20	18,80	30,90
			Association, centre de loisirs, visiteurs	1,60	-	-

→ MODIFICATION DU JOUR DES COLLECTES DES DECHETS MÉNAGERS

En raison des jours fériés, la collecte s'effectuera comme suit pour le 2^{ème} semestre 2014 :



Jour habituel de collecte	Report
Lundi 14 juillet	→ Mardi 15 juillet
Vendredi 15 août	→ Lundi 18 août
Samedi 1 ^{er} novembre	→ Lundi 3 novembre
Mardi 11 novembre	→ Mercredi 12 novembre
Jeudi 25 décembre	→ Vendredi 26 décembre
Jeudi 1 ^{er} janvier	→ Vendredi 2 janvier

COMMUNAUTE CANTONALE DE CELLES-SUR-BELLE - 1, rue de la Gare - 79370 CELLES-SUR-BELLE

tél. : 05 49 79 90 41 - fax : 05 49 79 78 62 - courriel : comcanton.celles@wanadoo.fr - site internet : www.cc-celles-sur-belle.fr

→ Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 - le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h00